

## Mutuelle pour tous

Publié le 23/06/2015 Philippe Charbonneau



Hubert Leroy entouré des élus de Cubzac-les-Ponts. © Photo P. C.

Après ses voisines de Saint-Gervais et d'Aubie-et-Espessas, la municipalité de Cubzac-les-Ponts a adhéré en avril dernier au dispositif proposé par l'association loi 1901 Actiom (Action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat), qui permet aux habitants l'accès sans condition à une mutuelle santé à des prix préférentiels.

Cette mutuelle favorise le retour aux soins et allège le coût des cotisations. Deux mutuelles complémentaires sont proposées par Actiom, Pavillon Prévoyance et Miel Mutuelle, qui s'adressent aux non-salariés, jeunes sans emploi, chômeurs, autoentrepreneurs, artisans, commerçants, agriculteurs et professions libérales, pour leur permettre de bénéficier d'une offre collective, mutualisée et négociée au meilleur tarif.

« Un service essentiel »

« Cette mutuelle communale est déjà présente dans plus de 250 communes en France, dont 14 en Haute-Gironde », précise Hubert Leroy, professionnel de la prévoyance santé et référent local de l'association Actiom pour le territoire. « De plus en plus de personnes en difficulté arrêtent leur mutuelle car les cotisations sont trop élevées », constate Maribel Robert-Suarès, adjointe au maire de Cubzac et responsable du CCAS.

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'adhérer à ce dispositif. « Ça ne coûte absolument rien à la commune et c'est un service essentiel pour nos administrés », estime le maire, Alain Tabone. Des informations seront données dans le bulletin municipal et sur les panneaux lumineux. Les habitants peuvent retirer un dossier en mairie.

Philippe Charbonneau

Renseignements auprès d'Hubert Leroy au 06 80 62 14 00. Site Internet : [macommunemasante.org](http://macommunemasante.org).